



***Projets internationaux d'études, de
recherche et de coopération
Répertoire des dispositifs et
instruments financiers***



Table des matières

DÉFINIR SES OBJECTIFS	4
<i>Étudiants – Votre projet d'études</i>	<i>4</i>
<i>Enseignants-chercheurs – Votre projet scientifique</i>	<i>7</i>
000 – LA FORMATION À L'INTERNATIONAL	10
<i>010 – Campus France - Annuaire des programmes français et internationaux de bourses d'études</i>	<i>10</i>
<i>020 – Étudiant visiteur (free mover) – mobilité hors convention de coopération internationale</i>	<i>10</i>
021 – Convention individuelle d'accueil - séjour d'études	10
<i>030 – Échange étudiant – mobilité encadrée par une convention de coopération internationale</i>	<i>11</i>
<i>040 – Programme de logement à destination des étudiants internationaux</i>	<i>12</i>
<i>050 – Université franco-italienne - Programme Vinci</i>	<i>12</i>
051 – Chapitre 2 - Aide à la mobilité pour thèses en cotutelle internationale	12
052 – Chapitre 3 - Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle internationale	13
<i>060 – Université franco-allemande</i>	<i>13</i>
061 – Aide à la mobilité pour thèses en cotutelle internationale	13
062 – Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) et chercheurs	13
<i>070 – Bourses Eiffel - Axe doctorat - Financement de séjours pour étudiants internationaux</i>	<i>14</i>
<i>080 – Bourses de la Région Île-de-France</i>	<i>14</i>
081 – Axe master - Aide à la mobilité internationale d'études ou de stage	14
082 – Axe doctorat - Aide à la mobilité internationale de recherche	15
<i>090 – Bourses Jean Walter-Zellidja de l'Académie française</i>	<i>15</i>
<i>100 – Maison française d'Oxford</i>	<i>16</i>
101 – Axe EPHE-PSL/DRI - Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants (séjours de 3 mois)	16
102 – Axe Chancellerie des universités de Paris - Aide à la mobilité des doctorants	16
<i>110 – Programme des assistants de français langue étrangère</i>	<i>17</i>
<i>120 – Programme des stagiaires étudiants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</i>	<i>17</i>
<i>130 – Bourses de mobilité de M1 et M2 – Programmes gradués Sciences historiques, Sciences des religions et Sciences de la terre et biodiversité</i>	<i>18</i>
<i>140 – Bourses d'excellence de M2 – Programme gradué Sciences des religions</i>	<i>18</i>
<i>150 – Bourses d'excellence de M1 et M2 – Programmes gradués Sciences du vivant et Sciences de la terre et biodiversité</i>	<i>18</i>
<i>160 – Programme Erasmus+ 2021-2027</i>	<i>19</i>
161 – Action clé 1 - Mobilités des individus à des fins d'apprentissage, volet « Étudiants »	19
<i>170 – Formations internationales – doubles diplômes</i>	<i>19</i>
171 – Parcours internationaux de master	19



172 – Cotutelles internationales de doctorat.....	20
180 – Aides ponctuelles et bourses de terrain de l'Ecole doctorale de l'EPHE-PSL : soutien à la mobilité des jeunes chercheurs.....	20
190 – Réseau des Écoles française à l'étranger.....	21
191 – Financement de contrats doctoraux en partenariat avec une Ecole française à l'étranger.....	21
200 – Enseignements de langues vivantes étrangères.....	21
210 – Enseignements de français langue étrangère.....	22
300 – LA RECHERCHE À L'INTERNATIONAL.....	23
310 – Campus France - Annuaire des programmes français et internationaux de bourses de recherche.....	23
320 – Commission européenne - Réseau EURAXESS pour la promotion de la mobilité des enseignants-chercheurs.....	23
330 – Ademe, ANR, ANRS, ANSES, INCa et Insermportail - Portail appelsprojetsrecherche.fr.....	23
340 – Enseignant-chercheur visiteur (free mover) – mobilité hors conventions de coopération internationale.....	24
341 – Convention individuelle d'accueil - séjour de recherche.....	24
350 – Échange enseignant-chercheur – mobilité encadrée par une convention de coopération internationale.....	25
360 – Programme des DEi - directeurs d'études invités.....	26
370 – Université franco-italienne - Programme Vinci.....	26
371 – Chapitre 4 - Soutien au parcours professionnel postdoctoral.....	26
372 – Programme d'accueil des professeurs invités.....	27
380 – Université franco-allemande.....	27
381 – Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs et chercheurs.....	27
390 – Maison française d'Oxford.....	28
391 – Axe EPHE-PSL/DRI - Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants (séjours de 3 mois).....	28
400 – Partenariats Hubert-Curien.....	28
410 – Réseaux internationaux de recherche.....	29
420 – Appel à projets internationaux de coopération de la Direction des relations internationales.....	29
430 – Programme Erasmus+ 2021-2027.....	30
431 – Action clé 1 - Mobilités des individus à des fins d'apprentissage, volet « Enseignants-chercheurs » (enseignement et formation professionnelle).....	30
432 – Action clé 2 - Coopération entre organisations et institutions.....	30
440 – Appels à projets nationaux sur financement publics (hors ANR et PIA 4).....	32
450 – Création de dispositifs de coopération internationaux ad hoc.....	32
460 – Bourses de la ville de Paris.....	32
470 – Réseau des Écoles française à l'étranger.....	33
471 – Chercheurs résidents dans une Ecole française à l'étranger.....	33



480 – Appels à projets de la Commission européenne	34
481 – Programme Horizon Europe 2021-2027	34
490 – Grands appels à projets nationaux	36
491 – ANR - Agence nationale de la recherche	36
492 – PIA 4 - Programme d'investissements d'avenir	37
493 – Bpifrance - Banque publique d'investissement	38
494 – ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.....	38
500 – Appels à projets sur financements des collectivités territoriales.....	39
501 – Programme Emergence(s) de la Ville de Paris.....	39



DÉFINIR SES OBJECTIFS

Étudiants – Votre projet d'études

▼ Vous êtes un étudiant de l'EPHE-PSL et vous souhaitez partir en mobilité à l'international.

Vous partez en programme d'échange

Mobilités diplômantes

Mobilités en diplôme international de master

Vous souhaitez vous inscrire dans une formation internationale de master prévoyant une mobilité d'études à l'étranger.



Suivez la procédure d'admission à l'EPHE-PSL.

Mobilités en cotutelle internationale de doctorat

Vous allez ou êtes déjà inscrit en 1^{re} année de doctorat à l'EPHE-PSL et vous souhaitez mettre en place une cotutelle internationale de doctorat avec un établissement étranger.



Suivez la procédure d'admission à l'EPHE-PSL.
et/ou
Suivez la procédure de mise en place d'une cotutelle internationale de doctorat.

Mobilités non diplômantes

Mobilités internationales hors Erasmus+

MASTER - DOCTORAT

Vous souhaitez partir en programme d'échange dans un établissement avec lequel l'EPHE-PSL est signataire d'une convention cadre de coopération internationale.



Choisissez votre destination en consultant la liste des conventions internationales de l'EPHE-PSL.



Suivez la procédure d'admission en programme d'échange.

Mobilités Erasmus+

MASTER - DOCTORAT

Vous souhaitez partir à l'étranger dans le cadre du programme d'échanges Erasmus+.



Choisissez votre destination en consultant la liste des conventions internationales de l'EPHE-PSL.



Suivez la procédure Erasmus+.

Les candidatures s'effectuent au minimum 6 mois à l'avance.

Vous partez à titre individuel

Mobilités individuelles non diplômantes

Étudiant visiteur (visiting student – free mover)

MASTER - DOCTORAT

Vous souhaitez effectuer un séjour d'études dans un établissement étranger qui n'est pas signataire d'une convention cadre de coopération internationale avec l'EPHE-PSL.



Contactez la [Direction des relations internationales](#) de l'EPHE-PSL et l'établissement étranger pour l'organisation de votre départ.



▼ Vous êtes un étudiant international et vous souhaitez venir à l'EPHE-PSL.

Vous venez à titre individuel

Mobilités diplômantes – Inscription directe à l'EPHE-PSL

MASTER

Vous êtes ressortissant d'un [pays](#) relevant de la procédure « Études en France ».



Suivez la procédure d'admission à l'EPHE-PSL.



Une fois admis, afin de faciliter vos démarches, consultez la [notice du PSL Welcome desk](#) et suivez la **procédure pré-consulaire de demande visa** sur le [portail Études en France](#).

MASTER

Vous ne relevez pas de la procédure « Études en France ».



**DOCTORAT
DIPLÔMES EPHE-PSL**

Procédure « Études en France » non applicable.



Suivez la procédure d'admission à l'EPHE-PSL.

Mobilités non diplômantes

Étudiant visiteur (*visiting student – free mover*) - Convention individuelle d'accueil – séjour d'études

MASTER - DOCTORAT

Vous souhaitez effectuer un séjour d'études à l'EPHE-PSL et votre établissement d'origine n'est pas signataire d'une convention cadre de coopération internationale avec l'École.



Suivez la procédure de mise en place de la convention individuelle d'accueil – séjour d'études.

Pour les séjours supérieurs à 90 jours, si vous êtes ressortissant d'un [pays](#) relevant de la procédure « Études en France », afin de faciliter vos démarches, suivez la **procédure pré-consulaire de demande visa** sur le [portail Études en France](#).

Vous venez en programme d'échange

Mobilités diplômantes

Mobilités en diplôme international de master

Vous allez vous inscrire ou êtes déjà inscrit dans un établissement avec lequel l'EPHE-PSL a mis en place une formation internationale de master prévoyant une mobilité d'études obligatoire en France.



Votre mobilité est adossée au programme Erasmus+ et est directement gérée par votre établissement d'origine.

Mobilités en cotutelle internationale de doctorat

Vous allez vous inscrire ou êtes déjà inscrit en 1^{re} année de doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur étranger et vous souhaitez mettre en place une cotutelle internationale de doctorat avec l'EPHE-PSL prévoyant une mobilité d'études obligatoire en France.



Suivez la procédure de mise en place d'une cotutelle internationale de doctorat.

Mobilités non diplômantes

Mobilités internationales hors Erasmus+

MASTER - DOCTORAT

Vous êtes nommé par un établissement avec lequel l'EPHE-PSL est signataire d'une convention cadre de coopération internationale pour effectuer un séjour à l'École dans le cadre d'un programme d'échange.



Suivez la procédure d'admission en programme d'échange.

Si vous êtes ressortissant d'un [pays](#) relevant de la procédure « Études en France », déposez votre demande d'admission en programme d'échange sur le [portail Études en France](#).

Mobilités Erasmus+

MASTER - DOCTORAT

Vous êtes sélectionné par votre établissement d'origine pour venir à l'EPHE-PSL dans le cadre du programme d'échange Erasmus+.



Suivez la procédure Erasmus+.



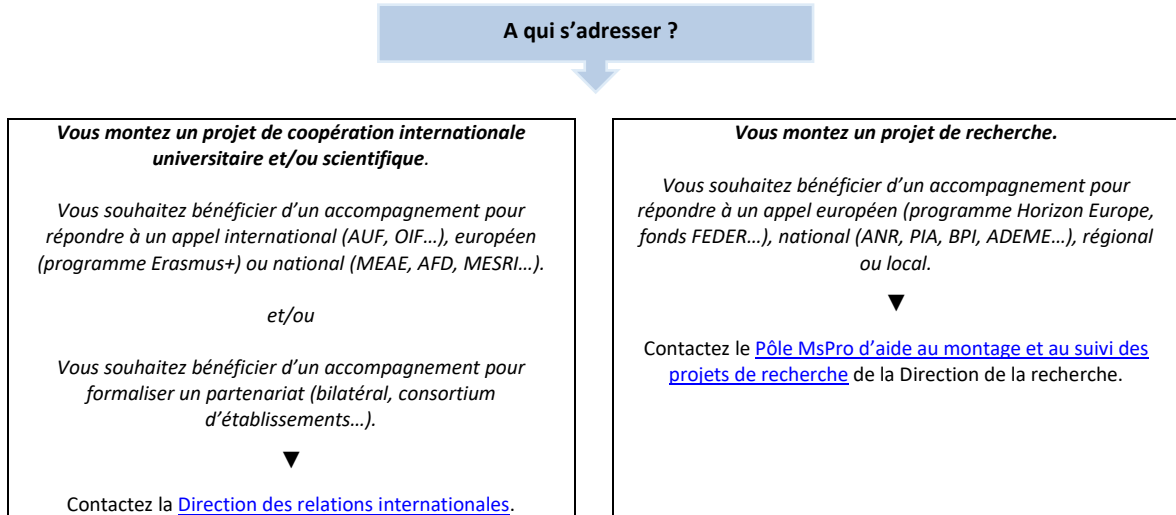
▼ Trouvez le dispositif correspondant à votre projet.

Entré	Dispositifs et instruments financiers	Partir	Venir	Financer
Etudiants - Etudier	Campus France - Annuaire des programmes français et internationaux de bourses d'études	✓	✓	✓
	Étudiant visiteur (visiting student - free mover) - mobilité hors convention de coopération internationale	✓	✓	✗
	- Convention individuelle d'accueil - séjour d'études	✗	✓	✗
	Echange étudiant - mobilité encadrée par une convention de coopération internationale	✓	✓	✓
	Programme de logement à destination des étudiants internationaux	✗	✓	✗
	Université franco-italienne - Programme Vinci :			
	- Chapitre 2 - Aide à la mobilité pour thèses en cotutelle internationale	✓	✓	✓
	- Chapitre 3 - Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle internationale	✓	✓	✓
	Université franco-allemande :			
	- Aide à la mobilité pour thèses en cotutelle internationale	✓	✓	✓
	- Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs et chercheurs (doctorat, post-doctorats et EC)	✓	✗	✓
	Bourses Eiffel :			
	- Axe doctorat - Financement de séjours pour étudiants internationaux	✗	✓	✓
	Bourses de la Région Île-de-France :			
	- Axe master - Aide à la mobilité internationale d'études ou de stage	✓	✗	✓
	- Axe doctorat - Aide à la mobilité internationale de recherche	✓	✗	✓
	Bourses Jean Walter-Zellidja de l'Académie française :			
	- Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants	✓	✗	✓
	Maison française d'Oxford :			
	- Axe EPHE-PSL/DRI - Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants (séjours de 3 mois)	✓	✗	✓
	- Axe Chancellerie des universités de Paris - Aide à la mobilité des doctorants (séjours d'une année universitaire)	✓	✗	✓
	Programme des assistants de langue française à l'étranger	✓	✗	✓
	Programme des stagiaires étudiants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	✓	✗	✓
	Bourses de mobilité de 1re et 2e années de master - Programmes gradués Sciences historiques, Sciences des religions et Sciences de la terre et biodiversité	✓	✓	✓
	Bourses d'excellence de 2e année de master - Programme gradué Sciences des religions	✓	✓	✓
	Bourses d'excellence de 1re et 2e années de master - Programmes gradués Sciences du vivant et Sciences de la terre et biodiversité	✓	✓	✓
	Programme Erasmus+ 2021-2027 :			
	- Action clé 1 - Mobilités des individus à des fins d'apprentissage :			
	• Volet "Etudiants" (études - stage - recherche)	✓	✓	✓
	Formations internationales - double diplômes			
- Parcours internationaux de master (franco-italien)	✓	✓	✓	
- Cotutelles internationales de doctorat	✓	✓	✗	
Aides ponctuelles et bourses de terrain de l'Ecole doctorale :				
- Soutien à la mobilité des jeunes chercheurs	✓	✗	✓	
Réseau des Ecoles française à l'étranger :				
- Financement de contrats doctoraux en partenariat avec une Ecole française à l'étranger	✓	✗	✓	
Enseignements de langues vivantes étrangères	✓	✗	✗	
Enseignements de français langue étrangère	✗	✓	✗	

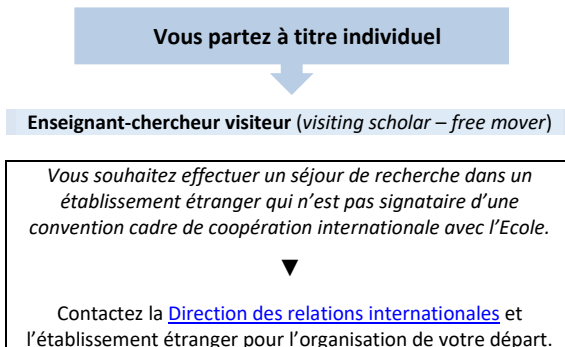
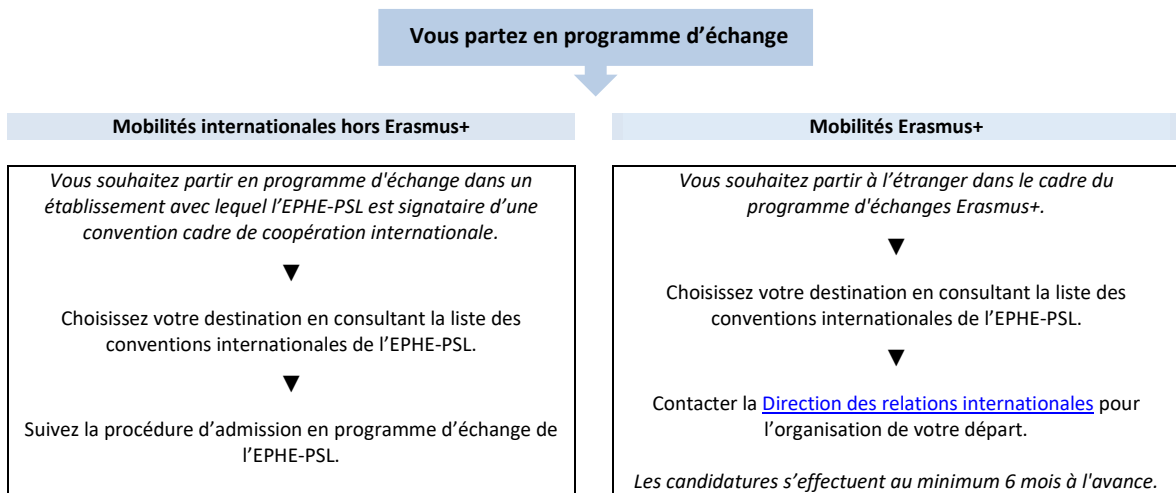


Enseignants-chercheurs – Votre projet scientifique

▼ Vous êtes un enseignant-chercheur à l'EPHE-PSL et vous montez un projet.



▼ Vous êtes un enseignant-chercheur de l'EPHE-PSL et vous souhaitez partir en mobilité à l'international.





▼ Vous êtes un enseignant-chercheur international et vous souhaitez venir à l'EPHE-PSL.

Vous venez en programme d'échange

Mobilités internationales hors Erasmus+

Vous êtes enseignant-chercheur dans un établissement avec lequel l'EPHE-PSL est signataire d'une convention cadre de coopération internationale et vous êtes nommé pour effectuer un séjour à l'École dans le cadre d'un programme d'échange.



Contactez la [Direction des relations internationales](#) pour l'organisation de votre mobilité.

Mobilités Erasmus+

Vous êtes sélectionné par votre établissement d'origine pour venir à l'EPHE-PSL dans le cadre du programme d'échanges Erasmus+.



Contactez la [Direction des relations internationales](#) pour l'organisation de votre mobilité.

Vous venez à titre individuel

Enseignant-chercheur visiteur (*visiting scholar – free mover*)
Convention individuelle d'accueil – séjour de recherche

Vous êtes invité par un enseignant-chercheur pour effectuer un séjour de recherche à l'EPHE-PSL et votre établissement d'origine n'est pas signataire d'une convention cadre de coopération internationale avec l'École.

Vous êtes ressortissant d'un des États membres de l'[espace Schengen](#).



Suivez la procédure de mise en place de la convention individuelle d'accueil – séjour de recherche.

Enseignant-chercheur visiteur (*visiting scholar – free mover*)
Convention individuelle d'accueil « Préfecture de police » – séjour de recherche

Vous êtes invité par un enseignant-chercheur pour effectuer un séjour de recherche à l'EPHE-PSL et votre établissement d'origine n'est pas signataire d'une convention cadre de coopération internationale avec l'École.

Vous n'êtes pas ressortissant d'un des États membres de l'[espace Schengen](#).



Suivez la procédure de mise en place de la convention individuelle d'accueil « Préfecture de police » – séjour de recherche.

Vous venez au titre du programme des DEi -
Directeurs d'études invités

Vous êtes enseignant-chercheur dans un établissement étranger et vous souhaitez effectuer un séjour de recherche et d'enseignement à l'EPHE-PSL sous le statut de « [Directeur d'études invité](#) ».



Consultez la procédure relative aux DEi.

▼ Trouvez le dispositif correspondant à votre projet :

Dispositifs et instruments financiers	Partir	Venir	Financer
Campus France - Annuaire des programmes français et internationaux de bourses de recherche	✓	✓	✓
Commission européenne - Réseau EURAXESS pour la promotion de la mobilité des enseignants-chercheurs	✓	✓	✓
Ademe, ANR, ANRS, ANSES, INCa et Insermportail - Portail appelsprojetsrecherche.fr	✗	✗	✓
Enseignant-chercheur visiteur (visiting scholar - free mover) - mobilité hors convention de coopération internationale	✓	✓	✗
- Convention individuelle d'accueil - séjour de recherche	✗	✓	✗
Echange enseignant-chercheur - mobilité encadrée par une convention de coopération internationale	✓	✓	✗
Programme des DEi - directeurs d'études invités	✗	✓	✓
Université franco-italienne - Programme Vinci :			
- Chapitre 4 - Soutien au parcours professionnel postdoctoral	✓	✓	✓
- Programme d'accueil des professeurs invités	✗	✓	✓
Université franco-allemande :			
- Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs et chercheurs (doctorat, post-doctorats et EC)	✓	✗	✓
Maison française d'Oxford :			
- Axe DRI - Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants (séjours de 3 mois)	✓	✗	✓
Partenariats Hubert-Curien :			
- Aide à la mobilité des chercheurs et à la mise en oeuvre de projets de recherche internationaux	✓	✓	✓
Réseaux internationaux de recherche :			
- AAC pour mobilité d'enseignants-chercheurs internationaux (p. ex. GIS genre)	✗	✓	✓
Appel à projets de la DRI :			
- Financement de projets internationaux de coopération sur fonds de la DRI	✓	✓	✓
Programme Erasmus+ 2021-2027 :			
- Action clé 1 - Mobilités des individus à des fins d'apprentissage :			
• Enseignants-chercheurs (enseignement - formation professionnelle)	✓	✓	✓
- Action clé 2 - Coopération entre organisations et institutions :			
• Partenariats de coopération et échanges de pratiques	✓	✓	✓
• Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus	✓	✓	✓
Appels à projets nationaux sur financement publics (hors ANR et PIA 4) :			
- MEAE, AFD, MESRI, AUF, ECOS-SUD et NORD...	✓	✓	✓
Création de dispositifs de coopération internationaux ad hoc :			
- Consortia PSL, consortia sur mesure (partenaires français et internationaux)	✓	✓	✓
Bourses de la ville de Paris :			
- Bourses d'accueil post-doctorales pour chercheurs étrangers dans un laboratoire public parisien "research in Paris"	✗	✓	✓
Réseau des Ecoles française à l'étranger :			
- Chercheurs résidents dans une Ecole française à l'étranger	✓	✗	✓
Appels à projets de la Commission européenne :			
- Programme Horizon Europe 2021-2027 :			
• Pilier 1 – "Sciences d'excellence" - Le Conseil européen de la recherche (ERC)	✗	✗	✓
• Pilier 1 – "Sciences d'excellence" - Les actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA)	✗	✗	✓
• Pilier 1 – "Sciences d'excellence" - Infrastructures de recherche	✗	✗	✓
• Pilier 2 – "Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne" - Financement par clusters	✗	✗	✓
• Pilier 3 – "Europe plus innovante"	✗	✗	✓
Grands appels à projets nationaux :			
- ANR - Agence nationale de la recherche :			
• Appel à projets "Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux"	✗	✗	✓
• Appel à projets "Appel à projet générique de l'ANR"	✗	✗	✓
- PIA 4 - Programme d'investissements d'avenir	✗	✗	✓
- Bpifrance - Banque publique d'investissement	✗	✗	✓
- ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	✗	✗	✓
Appels à projets sur financements des collectivités territoriales :			
- AAP des régions, AAP Emergence(s) de la ville de Paris...	✗	✗	✓

**000 – LA FORMATION À L'INTERNATIONAL****010 – Campus France - Annuaire des programmes français et internationaux de bourses d'études**

Description	<i>Campus France, agence publique ayant pour mission principale de promouvoir les mobilités et la coopération scientifique entre la France et l'étranger, a constitué un annuaire des dispositifs de mobilité et bourses d'études et de recherche à destination des étudiants et des enseignants-chercheurs.</i>
Lien(s) utile(s)	Annuaire Campus France

020 – Étudiant visiteur (free mover) – mobilité hors convention de coopération internationale

021 – Convention individuelle d'accueil - séjour d'études

Description	<p><i>Le statut d'étudiant visiteur s'adresse aux masterants et doctorants souhaitant s'engager dans une mobilité non diplômante pour un semestre ou une année.</i></p> <p>Étudiants internationaux - Venir à l'EPHE-PSL :</p> <p><i>Pré-requis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur étranger pendant toute la durée du séjour et avoir obtenu son accord pour engager une mobilité. ▶ Être détenteur d'une lettre de soutien de l'enseignant-chercheur de l'EPHE-PSL qui assurera le suivi du séjour. <p><i>Lorsque ces conditions sont remplies, le projet de séjour d'études doit être soumis à la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL afin qu'elle établisse une convention individuelle d'accueil -séjour d'études.</i></p> <p><i>Ce document contractuel signé entre l'étudiant, son établissement d'origine et l'EPHE-PSL, permet de donner un support juridique à la mobilité et un statut au bénéficiaire pour la durée du séjour d'études envisagé.</i></p> <p><i>Les ressortissants d'un État non-membre de l'espace Schengen doivent obtenir les documents nécessaires à l'entrée et à un séjour sur le territoire français (visa et de titre de séjour) auxquels la convention individuelle d'accueil -séjour d'études ne se substitue pas.</i></p> <p><i>L'étudiant s'acquitte des droits d'inscription en vigueur dans l'École et se voit délivrer une carte d'étudiant.</i></p> <p><i>Un contrat pédagogique (learning agreement) peut être conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur d'origine et l'EPHE-PSL en vue d'une reconnaissance des acquis pédagogiques de l'étudiant visiteur.</i></p> <p>Étudiants de l'EPHE-PSL - Partir en mobilité internationale :</p> <p><i>Après accord de l'EPHE-PSL, il appartient à l'étudiant de contacter l'établissement d'enseignement supérieur étranger où il souhaite être accueilli et d'accomplir les démarches administratives nécessaires à l'organisation de sa mobilité : candidature, inscription et règlement des droits en vigueur dans l'établissement étranger, obtention du titre de séjour...</i></p> <p><i>L'étudiant doit également s'acquitter de ses droits d'inscription à l'EPHE-PSL.</i></p> <p><i>Sous réserve de l'accord de l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil, un contrat pédagogique (learning agreement) peut être établi par la Direction</i></p>
--------------------	--



	<i>des relations internationales de l'EPHE-PSL en vue d'une reconnaissance des acquis pédagogiques de l'étudiant en France.</i>
Lien(s) utile(s)	<u>Les accords internationaux signés par l'EPHE-PSL</u>
Contact(s)	<u>@Direction des relations internationales</u>

030 – Échange étudiant – mobilité encadrée par une convention de coopération internationale

Description	<p><i>Le statut d'étudiant en échange s'adresse aux étudiants de master et de doctorat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur étranger avec lequel l'EPHE-PSL est signataire d'une convention cadre de coopération internationale*</i>, souhaitant passer un semestre ou une année à l'École sans y obtenir de diplôme ; ▶ <i>inscrits à l'EPHE-PSL souhaitant passer un semestre ou une année dans un établissement d'enseignement supérieur étranger avec lequel l'École est signataire d'une convention cadre de coopération internationale* sans y obtenir de diplôme.</i> <p>Étudiants internationaux - Venir à l'EPHE-PSL :</p> <p><i>Pré-requis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur étranger pendant toute la durée du séjour.</i> <p><i>Les établissements partenaires de l'EPHE-PSL doivent transmettre les nominations de leurs étudiants à la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL : en mai de l'année en cours pour une mobilité au 1^{er} semestre de l'année N+1 et en décembre de l'année en cours pour une mobilité au 2nd semestre de l'année N+1.</i></p> <p><i>L'étudiant est exonéré des droits d'inscription en vigueur dans l'École et se voit délivrer une carte d'étudiant.</i></p> <p><i>Les étudiants ressortissants d'un <u>pays</u> relevant de la procédure « Études en France », doivent déposer leur demande d'admission en programme d'échange à l'EPHE-PSL sur le <u>portail Études en France</u>.</i></p> <p><i>Un contrat pédagogique (learning agreement) peut être conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur d'origine et l'EPHE-PSL en vue d'une reconnaissance des acquis pédagogiques de l'étudiant visiteur.</i></p> <p>Étudiants de l'EPHE-PSL - Partir en mobilité internationale :</p> <p><i>L'étudiant doit choisir sa destination en consultant la liste des conventions cadre de coopération internationales dont l'EPHE-PSL est signataire*.</i></p> <p><i>Après obtention de l'accord de son tuteur pédagogique ou de son directeur de thèse, l'étudiant contacte la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL pour qu'elle le nomine auprès de l'établissement partenaire : en mai de l'année en cours pour une mobilité au 1^{er} semestre de l'année N+1 et en décembre de l'année en cours pour une mobilité au 2nd semestre de l'année N+1.</i></p> <p><i>L'étudiant doit s'acquitter de ses droits d'inscription à l'EPHE-PSL. Il est exonéré des droits d'inscription en vigueur dans l'établissement d'accueil.</i></p> <p><i>Sous réserve de l'accord de l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil, un contrat pédagogique (learning agreement) peut être établi par la Direction</i></p>
--------------------	---



	<p>des relations internationales de l'EPHE-PSL en vue d'une reconnaissance des acquis pédagogiques de l'étudiant en France.</p> <p><i>* Seules les conventions comportant un volet « échanges étudiants » permettent des mobilités.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Les accords internationaux signés par l'EPHE-PSL
Contact(s)	@Direction des relations internationales

040 – Programme de logement à destination des étudiants internationaux

Description	<p>Pour accompagner les étudiants internationaux dans leur recherche de logement en France, la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL et le PSL Welcome desk mettent à leur disposition les dispositifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La direction des relations internationales de l'EPHE-PSL réserve chaque année un contingent de 10 chambres à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) et 5 chambres au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Un appel à candidatures pour le logement est organisé au printemps (pour une rentrée en septembre/octobre) et à l'automne (pour une rentrée en février). ▶ Le service « Accueil Logement » de PSL accompagne les étudiants des établissements-composantes de l'Université tout au long de l'année. ▶ Les résidences étudiantes du Campus Condorcet située à Aubervilliers et gérées par l'association ARPEJ sont ouvertes aux étudiants de l'EPHE-PSL. <p>Pour effectuer une demande de logement, les étudiants doivent avoir finalisé leur inscription à l'EPHE-PSL, ou, à défaut, disposer d'un justificatif de pré-admission (accord pédagogique / scientifique).</p> <p>Les réservations se font pour un semestre ou une année universitaire complète.</p>
Lien(s) utile(s)	Garantie Visale
Contact(s)	@Direction des relations internationales

050 – Université franco-italienne - Programme Vinci

051 – Chapitre 2 - Aide à la mobilité pour thèses en cotutelle internationale

Description	<p>L'appel à projets Vinci (chapitre 2) de l'Université franco-italienne est publié annuellement par l'UFI et concerne les aides à la mobilité pour thèses de doctorat en cotutelle. Les fonds obtenus sont gérés par l'établissement de première inscription des doctorants (celui où ils s'acquittent de leurs droits d'inscription).</p> <p>Pré-requis pour les étudiants de l'EPHE-PSL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'année de la candidature, être inscrit en doctorat à l'EPHE-PSL <u>au maximum en 2^e année</u>. ▶ Être engagé dans une cotutelle internationale de doctorat franco-italienne. <p>Le financement proposé par l'UFI est destiné à couvrir les frais de mobilité entre la France et l'Italie ainsi que les frais d'hébergement et de restauration en Italie.</p>
Lien(s) utile(s)	Université franco-italienne
Contact(s)	@Direction des relations internationales



052 – Chapitre 3 - Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle internationale

Description	<p><i>L'appel à projets annuel Vinci (chapitre 3) de l'Université franco-italienne concerne le financement de contrats doctoraux et bourse triennali pour thèses en cotutelle franco-italiennes.</i></p> <p><i>Les candidatures sont présélectionnées et déposées sur la plateforme de l'UFI par l'école doctorale de première inscription des futurs doctorants, l'année précédant leur inscription en thèse. Les fonds obtenus sont gérés par l'établissement de première inscription des doctorants (celui où ils s'acquittent de leurs droits d'inscription).</i></p> <p><i>Conditions de mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>En cas de financement, une convention de cotutelle internationale de doctorat doit être signée par les établissements partenaires.</i> ▶ <i>Les titulaires des contrats doctoraux financés par l'UFI doivent obligatoirement séjourner au moins 12 mois dans l'université partenaire.</i>
Lien(s) utile(s)	Université franco-italienne
Contact(s)	@École doctorale

060 – Université franco-allemande

061 – Aide à la mobilité pour thèses en cotutelle internationale

Description	<p><i>L'Université franco-allemande propose un dispositif de soutien financier pour les cotutelles internationales de doctorat entre la France et l'Allemagne.</i></p> <p><i>Ce dernier comprend des aides à la mobilité destinées aux séjours de recherche des doctorants dans le pays partenaire ainsi que la prise en charge des dépenses engagées par les établissements dans le cadre de la soutenance binationale.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Université franco-allemande – Cotutelle de thèse
Contact(s)	@Direction des relations internationales

062 – Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) et chercheurs

Description	<p><i>L'Université franco-allemande soutient l'organisation de manifestations binationales à l'attention des jeunes chercheurs. Elle publie trois appels à candidatures annuels (printemps, été et automne). Les appels à projets s'adressent aux établissements d'enseignement supérieur français et allemand et aux organismes de recherche.</i></p> <p><i>Les manifestations sont ouvertes à toutes les disciplines et peuvent durer entre 2 jours et 4 semaines. Le montant de la subvention est corrélé à la durée de la manifestation et au nombre de participants (entre 2 000 € et 15 000 €).</i></p> <p><i>Les fonds sont gérés par l'établissement organisateur de la manifestation. Ils servent notamment à couvrir tout ou partie des frais de déplacement et de séjour ainsi que des dépenses de communication.</i></p>
Lien(s) utile(s)	UFA – Manifestions scientifiques pour jeunes chercheurs
Contact(s)	@École doctorale



070 – Bourses Eiffel - Axe doctorat - Financement de séjours pour étudiants internationaux

<p>Description</p>	<p>Placé sous l'égide du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les bourses Eiffel ont pour vocation d'attirer en France les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes en doctorat dans les champs disciplinaires et domaines d'études suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour les sciences et techniques : <ul style="list-style-type: none"> Biologie et santé Transition écologique Mathématiques et numérique Sciences de l'ingénierie ▶ Pour les sciences humaines et sociales : <ul style="list-style-type: none"> Histoire, langue et civilisation française Droit et science politique Économie - gestion <p>Les étudiants en cours d'études à l'étranger sont prioritaires par rapport à ceux qui résident déjà en France.</p> <p>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuel à l'EPHE-PSL (automne).</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Programme des bourses Eiffel</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>

080 – Bourses de la Région Île-de-France

081 – Axe master - Aide à la mobilité internationale d'études ou de stage

<p>Description</p>	<p>La Région Île-de-France soutient la mobilité internationale des étudiants franciliens par des aides individuelles octroyées sur critère social.</p> <p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Être inscrit en diplôme de master (1^e ou 2^e année) dans un établissement d'enseignement supérieur de la Région Île-de-France. ▶ Quotient familial (revenu brut global ÷ nombre de parts) ne devant pas excéder 19 190 €. ▶ Durée de la mobilité envisagée : de 1 à 10 mois compris entre le début et la fin de l'année universitaire (aucune bourse n'est attribuée rétroactivement). ▶ Nature de la mobilité : séjour d'études ou stage faisant impérativement l'objet d'un accord écrit entre l'EPHE-PSL et l'établissement d'accueil (simple recherche de terrain exclue). <p>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuelle diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL (automne).</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Bourses de mobilité Région Île-de-France – Master</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>

082 – Axe doctorat - Aide à la mobilité internationale de recherche

Description	<p><i>La Région Île-de-France encourage et facilite la mobilité des jeunes chercheurs inscrits en thèse dans l'une des écoles doctorales franciliennes, dans le domaine des sciences humaines et sociales.</i></p> <p><i>L'aide régionale est forfaitaire et contribue au financement d'une mobilité à l'étranger dans le cadre du programme de recherche poursuivi. Elle peut être demandée plusieurs fois par le bénéficiaire sur toute la durée de sa thèse, sans pouvoir excéder un montant total des aides de 2 700 €.</i></p> <p><i>Les aides sont attribuées dans la limite du budget disponible. L'aide est versée en 1 ou 2 fois, lorsque le bénéficiaire est arrivé à destination. Le programme fait l'objet de plusieurs appels à candidatures durant l'année.</i></p> <p><i>Les doctorants candidats téléchargent le dossier de candidature à compléter et l'attestation d'éligibilité et les transmettent à l'école doctorale de l'EPHE-PSL. Celle-ci opère une présélection des dossiers qu'elle souhaite présenter. Les doctorants sélectionnés déposent leur candidature en ligne sur la plateforme régionale comprenant l'attestation d'éligibilité complétée par l'école doctorale.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Bourses de mobilité Région Île-de-France – Doctorat
Contact(s)	@École doctorale

090 – Bourses Jean Walter-Zellidja de l'Académie française

Description	<p><i>Les Bourses Jean Walter-Zellidja de l'Académie française sont accordées aux étudiants et jeunes chercheurs francophones, diplômés du second cycle universitaire, doctorants et post-doctorants.</i></p> <p><i>Elles sont destinées à leur permettre d'approfondir leur formation ou d'entreprendre des recherches personnelles à l'étranger, dans le pays de leur choix, sans obligation de rattachement universitaire, grâce à un séjour d'une année au maximum.</i></p> <p><i>L'âge limite pour faire acte de candidature est fixé à 30 ans l'année de dépôt du dossier.</i></p> <p><i>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuelle (automne) diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Bourses Jean Walter-Zellidja de l'Académie française
Contact(s)	@Direction des relations internationales



100 –Maison française d'Oxford

101 – Axe EPHE-PSL/DRI - Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants (séjours de 3 mois)

Description	<p><i>La Maison française d'Oxford, centre de recherche scientifique français intégré au Réseau des instituts français de recherche à l'étranger du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, met à la disposition de l'EPHE-PSL des studios pour des séjours d'un à trois trimestres.</i></p> <p><i>Le programme couvre tous les domaines d'études : sciences de la vie et de la terre et sciences humaines et sociales.</i></p> <p><i>Les doctorants et post-doctorants retenus bénéficient du statut d'Academic Visitor au sein de l'Université d'Oxford qui leur garantit l'inscription gratuite dans la faculté concernée.</i></p> <p><i>Les bénéficiaires du programme disposent des avantages suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Logement en chambre individuelle avec connexions informatiques et téléphoniques gratuites (appels locaux).</i> ▶ <i>Accès à l'ensemble des bibliothèques de l'université d'Oxford.</i> ▶ <i>Accès aux conférences du Collège de rattachement.</i> ▶ <i>Participation aux événements organisés par la MFO.</i> <p><i>Les candidats doivent obligatoirement disposer d'une assurance santé et d'une couverture civile durant toute la durée du séjour.</i></p> <p><i>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuelle (printemps), diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</i></p>
Lien(s) utile(s)	<u>Maison française d'Oxford</u>
Contact(s)	<u>@Direction des relations internationales</u>

102 – Axe Chancellerie des universités de Paris - Aide à la mobilité des doctorants

Description	<p><i>La bourse d'études de la Maison française d'Oxford, décernée par la chancellerie des universités de Paris, est d'une valeur de 15 000 €. Elle permet aux lauréats de poursuivre des travaux de recherche durant une année universitaire à la Maison française d'Oxford, centre de recherche scientifique français intégré au Réseau des instituts français de recherche à l'étranger du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.</i></p> <p><i>Les projets de thèse présentés dans le cadre de cette bourse doivent prioritairement relever des disciplines en sciences sociales couvertes par la Maison française et l'Université d'Oxford : littérature, histoire, histoire des sciences, droit, études anciennes et sciences politiques.</i></p> <p><i>Des projets interdisciplinaires avec les sciences et techniques sont également acceptés. Un contexte de recherche international sera privilégié, dans la mise en œuvre du travail ou dans sa prise en compte de la dimension européenne ou franco-britannique.</i></p> <p><i>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuel (printemps), diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</i></p>
Lien(s) utile(s)	<u>Bourse d'études de la Chancellerie des universités de Paris</u>
Contact(s)	<u>@Direction des relations internationales</u>

**110 –Programme des assistants de français langue étrangère**

Description	<p>Le programme des assistants de langue française coordonné par France Éducation international permet aux étudiants d'acquérir une expérience valorisante à l'international, de partager leur culture et leur langue tout en approfondissant leur connaissance d'une autre langue et culture.</p> <p>Il s'appuie sur un solide réseau d'acteurs (ambassades, ministères de l'Éducation nationale, agences) dans le monde.</p> <p>Les assistants de langue française sont affectés dans des établissements scolaires (primaire ou secondaire) ou universitaires pour une durée comprise entre 4,5 et 12 mois selon les destinations.</p> <p>Le rôle de l'assistant est d'améliorer les compétences en communication des élèves, notamment à l'oral, et d'approfondir leur connaissance de la culture française.</p> <p>Plus de 25 pays sont proposés aux assistants de langue française chaque année.</p>
Lien(s) utile(s)	Programme des assistants de français langue étrangère
Contact(s)	@Direction des relations internationales

120 –Programme des stagiaires étudiants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Description	<p>Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères offre aux étudiant(e)s inscrit(e)s dans un établissement d'enseignement supérieur français pour y suivre une formation, dont le volume pédagogique d'enseignement effectué en présentiel est d'au minimum 200 heures par année d'enseignement, dont 50 heures en présentiel, en vue de l'obtention d'un diplôme visé par l'État, la possibilité d'effectuer un stage intégré à un cursus pédagogique, à l'administration centrale (locaux du ministère à Paris ou à Nantes) ou à l'international.</p> <p>À l'étranger, il effectue son stage dans une ambassade, un consulat, ou une représentation permanente de la France auprès des organisations internationales.</p> <p>Les stages ont une durée maximale de six mois, consécutifs ou non (soit 924 heures), par année universitaire.</p>
Lien(s) utile(s)	Présentation du programme et Offres de stage
Contact(s)	@Direction des relations internationales

**130 – Bourses de mobilité de M1 et M2 – Programmes gradués Sciences historiques, Sciences des religions et Sciences de la terre et biodiversité**

Description	<p>L'EPHE-PSL et les Programmes gradués Sciences historiques, Sciences des religions et Sciences de la terre et biodiversité lancent trois appels à candidatures annuels - <u>un par PG</u> - pour des bourses destinées à faciliter la mobilité des étudiants en 1^{re} et 2^e années de master dans le cadre de stages ou missions d'étude en France ou à l'étranger : bourses ponctuelles et bourses pour des séjours de longue durée (les séjours à l'étranger sont encouragés).</p> <p>Masters concernés : Civilisations, culture, société - Études asiatiques - Histoire de l'Art et Archéologie - Sciences des religions et société – Sciences du vivant.</p>
Lien(s) utile(s)	Université PSL « Programmes gradués »
Contact(s)	@Programme gradué Sciences historiques @Programme gradué Sciences des religions @Programme gradué Sciences de la terre et biodiversité

140 – Bourses d'excellence de M2 – Programme gradué Sciences des religions


Description	<p>L'EPHE-PSL et le Programme gradué Sciences des religions lancent un appel à candidatures annuel pour des bourses d'excellence de 2^e année de master.</p> <p>Le critère principal pour accorder la bourse est l'excellence du dossier académique et du projet de recherche. Un projet de mobilité internationale entrante ou sortante constitue également un atout.</p> <p>Chaque bourse est attribuée sur une base mensuelle, pour une durée de 10 mois.</p> <p>Masters concernés : Civilisations, culture, société - Études asiatiques - Sciences des religions et société.</p>
Lien(s) utile(s)	Université PSL « Programmes gradués »
Contact(s)	@Programme gradué Sciences des religions

150 – Bourses d'excellence de M1 et M2 – Programmes gradués Sciences du vivant et Sciences de la terre et biodiversité

Description	<p>L'EPHE-PSL et les Programmes gradués Sciences du vivant et Sciences de la terre et biodiversité lancent deux appels à candidatures annuels - <u>un par PG</u> - pour des bourses d'excellence de 1^{re} et 2^e années de master.</p> <p>Le critère principal pour accorder la bourse est l'excellence du dossier académique et du projet de recherche. Un projet de mobilité internationale entrante ou sortante constitue également un atout.</p> <p>Chaque bourse est attribuée sur une base mensuelle, pour une durée de 10 mois.</p> <p>Master concerné : Sciences du vivant parcours PhysioPathologie Intégrative - Sciences de la terre et biodiversité</p>
Lien(s) utile(s)	Université PSL « Programmes gradués »
Contact(s)	@Programme gradué Sciences du vivant @Programme gradué Sciences de la terre et biodiversité

160 – Programme Erasmus+ 2021-2027

161 – Action clé 1 - Mobilités des individus à des fins d'apprentissage, volet « Étudiants »

<p>Description</p>	<p>L'action clé 1 du programme Erasmus+ 2021-2027 offre aux étudiants la possibilité d'effectuer une mobilité de 2 à 12 mois, en Europe ou à l'international : période d'études, période de stage ou mobilité combinée incluant une période de stage et une période d'études (supervision du stage par l'établissement d'accueil dans lequel s'effectue la mobilité d'études).</p> <p>Les doctorants peuvent effectuer une mobilité Erasmus+ durée plus courte (5 à 30 jours), associées ou non à des activités virtuelles.</p> <p>Le programme Erasmus+ prévoit, en plus des séjours à l'étranger, des mobilités hybrides combinant mobilité physique et activités virtuelles.</p> <p>Un séjour Erasmus+ s'effectue dans le cadre d'une collaboration entre des établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde et s'organise au moins 6 mois avant le départ.</p> <p>Le programme fait l'objet de deux appels à candidatures annuels (printemps et automne), diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</p>
<p>Document(s) téléchargeable(s)</p>	<p> FAQ mobilités sortantes Erasmus+ 2021-2027</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Info Erasmus+, Génération Erasmus+ et Online Learning Agreement</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>

170 – Formations internationales – doubles diplômes

171 – Parcours internationaux de master

<p>Description</p>	<p>L'EPHE-PSL a signé des accords de double diplôme de master avec les universités italiennes de La Basilicate, Pise et Bologne :</p> <p>Archéologie et histoire de l'art avec l'Université de la Basilicate à Matera</p> <p>Les étudiants sélectionnés effectuent leur année de master 2 à l'Université de la Basilicate. La formation conduit à la remise du diplôme national de master en Histoire de l'art et archéologie de l'Université PSL préparé à l'EPHE-PSL et du diplôme de Laurea Magistrale in Archeologia e Storia dell'Arte de l'UNIBAS.</p> <p>Arts, muséologie, activités curatoriales avec l'Université de Bologne</p> <p>Les étudiants sélectionnés effectuent leur année de master 2 à l'Université de Bologne. La formation conduit à la remise du diplôme national de master en Histoire de l'art et archéologie de l'Université PSL préparé à l'EPHE-PSL et du diplôme de Laurea Magistrale in Arti Visive de l'UNIBO.</p> <p>Histoire politique et culturelle de l'Europe médiévale, moderne et contemporaine avec l'Université de Pise</p> <p>Les étudiants sélectionnés effectuent leur année de master 2 à l'Université de Pise. La formation conduit à la remise du diplôme national de master en Civilisations, cultures et sociétés de l'Université PSL préparé à l'EPHE-PSL et du diplôme de Laurea Magistrale in Storia e Civiltà de l'UNIFI.</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Les masters opérés par l'EPHE-PSL</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@PI - Basilicate, @PI - Bologne et @PI - Pise @Direction des relations internationales</p>



172 – Cotutelles internationales de doctorat

Description	<p><i>La cotutelle internationale de doctorat est un dispositif qui favorise la mobilité des doctorants en développant la coopération scientifique entre des équipes de recherche françaises et étrangères.</i></p> <p><i>Tout établissement d'enseignement supérieur français habilité à délivrer le diplôme national du doctorat peut conclure avec un établissement d'enseignement supérieur étranger, bénéficiant dans son pays des mêmes prérogatives, une convention visant à organiser une cotutelle internationale de doctorat en vue de la supervision conjointe d'un doctorant.</i></p> <p><i>L'étudiant en cotutelle effectue son travail sous la supervision d'un directeur de thèse dans chacun des deux pays concernés, soutient sa thèse une seule fois et obtient deux diplômes de doctorat.</i></p> <p><i>Chaque cotutelle de doctorat se déroule dans le cadre d'une convention individuelle liant les deux établissements impliqués et le doctorant, dans le respect du principe de réciprocité.</i></p> <p><i>La cotutelle internationale de doctorat ne donne pas nécessairement lieu à un financement.</i></p>
Document(s) téléchargeable(s)	<p> FAQ cotutelle internationale de doctorat sortante (étudiants de l'EPHE-PSL)</p> <p> FAQ cotutelle internationale de doctorat entrante (étudiants internationaux)</p>
Lien(s) utile(s)	Le doctorat opéré par l'EPHE-PSL
Contact(s)	@Direction des relations internationales

180 – Aides ponctuelles et bourses de terrain de l'École doctorale de l'EPHE-PSL : soutien à la mobilité des jeunes chercheurs

Description	<p>Les demandes d'aide ponctuelle à l'École doctorale</p> <p><i>Des aides ponctuelles (pour le financement d'une mission à l'étranger, l'organisation d'une journée d'études, des recherches d'archives, etc.) peuvent être accordées par l'École doctorale. Une demande, argumentée et chiffrée, peut être faite à tout moment de l'année auprès de l'École doctorale (formulaire et procédure consultables sur le site de l'EPHE-PSL). Elle doit être accompagnée d'un courrier de soutien du directeur de thèse. L'École doctorale accorde des aides en cofinancement à part égale avec l'unité de rattachement du doctorant ou avec une autre structure. Le bureau de l'École doctorale se réunit tous les mois pour étudier les demandes.</i></p> <p>Les bourses de terrain de l'École doctorale et des relations internationales</p> <p><i>Chaque année, l'École doctorale a alloué un budget spécifique à des demandes de bourses de mobilité pour des missions longues (terrains archéologiques ou ethnologiques, missions longues ou répétées dans des fonds documentaires nécessitant des séjours prolongés) pour un montant maximum de 2 000 €, à utiliser dans l'année.</i></p> <p><i>Il est possible de déposer des demandes plusieurs années de suite. Les doctorants inscrits en 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année sont éligibles, exception faite des bénéficiaires d'une bourse de mobilité de la région Île-de-France.</i></p>
Contact(s)	@École doctorale

190 – Réseau des Écoles française à l'étranger

191 – Financement de contrats doctoraux en partenariat avec une Ecole française à l'étranger

Description	<p><i>Les Écoles françaises à l'étranger constituent un réseau de cinq établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui accomplissent, dans les pays et régions où ils sont implantés, des missions de formation, de recherche, de diffusion et de valorisation dans de nombreux domaines des sciences humaines et sociales.</i></p> <p><i>Ils accueillent des doctorants et post-doctorants français ou étrangers, des chercheurs en résidence, des membres d'un an renouvelable ou permanents, des boursiers, des stagiaires pour les fouilles archéologiques ou étudiants en séminaire de formation doctorale.</i></p> <p><i>Dans le cadre du soutien apporté aux actions de coopération internationale, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation flèche chaque année cinq contrats doctoraux en partenariat entre une École Doctorale et l'une des cinq Écoles françaises à l'étranger.</i></p> <p><i>Les dossiers de candidatures doivent parvenir directement à l'École française concernée. Les détails et procédures de dépôt des candidatures peuvent être consultés sur les sites respectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ École française d'Athènes ▶ École française de Rome ▶ Institut français d'archéologie orientale ▶ École française d'Extrême-Orient ▶ Casa de Velázquez - École des hautes études hispaniques et ibériques
Lien(s) utile(s)	RESEFE - Appels à candidatures pour un contrat doctoral
Contact(s)	@École doctorale

200 – Enseignements de langues vivantes étrangères

Description	<p><i>L'École pratique des hautes études – PSL a défini une politique d'enseignement des langues vivantes étrangères placée au service de sa stratégie internationale et de son action en faveur de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études des étudiants.</i></p> <p><i>L'EPHE-PSL accompagne les projets de ses étudiants en mettant à leur disposition une offre d'enseignements linguistiques adossés aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour langues du Conseil de l'Europe.</i></p> <p><i>Au niveau master, les enseignements linguistiques semestriels revêtent un caractère obligatoire et donnent lieu à la délivrance de crédits d'ECTS (se reporter aux maquettes des masters opérés par l'EPHE-PSL).</i></p> <p><i>Ils sont également ouverts, dans la limite des places disponibles, aux doctorants et aux étudiants des diplômes de l'établissement. Dans le cadre du parcours doctoral, ces enseignements donnent lieu à la délivrance de 3 crédits d'ECTS.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Les enseignements de langues vivantes étrangères à l'EPHE-PSL
Contact(s)	@Direction des relations internationales



210 – Enseignements de français langue étrangère

Description	<p><i>L'École pratique des hautes études – PSL accueille, depuis de nombreuses années, un nombre important et croissant d'étudiants internationaux.</i></p> <p><i>Afin de faciliter leur intégration, différents cours de français langue étrangère (FLE), adossés aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour langues du Conseil de l'Europe, sont proposés par l'établissement. Les étudiants non francophones dont le niveau de maîtrise du français est inférieur au B2 du CECRL doivent obligatoirement s'inscrire en cours de FLE.</i></p> <p><i>Au niveau master, les enseignements linguistiques semestriels revêtent un caractère obligatoire et donnent lieu à la délivrance de crédits d'ECTS (se reporter aux maquettes des masters opérés par l'EPHE-PSL).</i></p> <p><i>Ils sont également ouverts, dans la limite des places disponibles, aux doctorants et aux étudiants des diplômés de l'établissement. Dans le cadre du parcours doctoral, ces enseignements donnent lieu à la délivrance de 3 crédits d'ECTS.</i></p>
Lien(s) utile(s)	<p>Les enseignements de français langue étrangère à l'EPHE-PSL</p>
Contact(s)	<p>@Direction des relations internationales</p>

300 – LA RECHERCHE À L'INTERNATIONAL

310 – Campus France - Annuaire des programmes français et internationaux de bourses de recherche

Description	<i>Campus France, agence publique ayant pour mission principale de promouvoir les mobilités et la coopération scientifique entre la France et l'étranger, a constitué un annuaire des dispositifs de mobilité et bourses d'études et de recherche à destination des étudiants et des enseignants-chercheurs.</i>
Lien(s) utile(s)	Annuaire Campus France

320 – Commission européenne - Réseau EURAXESS pour la promotion de la mobilité des enseignants-chercheurs

Description	<p>À l'initiative de la Commission européenne, le réseau européen EURAXESS rassemble plus de 600 centres de services aidant les chercheurs internationaux dans 42 pays. Tous les services fournis par les centres EURAXESS sont gratuits.</p> <p>EURAXESS permet de consulter en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les postes et bourses proposés par les établissements européens affiliés (moteur de recherche directe sur le site et renvoi aux pages ad-hoc des établissements). ▶ Les curriculum vitae de chercheurs, européens ou non, désireux d'effectuer une mobilité en Europe. ▶ Les sites nationaux en Europe consacrés à l'accueil et l'emploi des chercheurs. ▶ Des informations d'ordre général et réglementaire sur l'emploi scientifique en Europe.
Lien(s) utile(s)	Euraxess

330 – Ademe, ANR, ANRS, ANSES, INCa et Insermportail - Portail appelsprojetsrecherche.fr

Description	<i>Afin de faciliter l'accès aux appels à projets et aux financements associés de la recherche, l'ADEME, l'ANR, l'Inserm dont l'ANRS Maladies infectieuses émergentes, l'Anses et l'INCa regroupent l'ensemble de leurs appels à projets scientifiques dans toutes les disciplines de recherche sur le portail appelsprojetsrecherche.fr.</i>
Lien(s) utile(s)	Appelsprojetsrecherche.fr



340 – Enseignant-chercheur visiteur (free mover) – mobilité hors conventions de coopération internationale

341 – Convention individuelle d'accueil - séjour de recherche

<p>Description</p>	<p>Le statut d'enseignant-chercheur visiteurs (également appelé visiting scholar ou free mover) s'adresse aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants (uniquement s'ils bénéficient d'un financement de type contrat doctoral) exerçant ou inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur étranger qui souhaitent effectuer un séjour à l'EPHE-PSL pour des activités de recherche et/ou d'enseignement. ▶ Enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants de l'EPHE-PSL qui souhaitent effectuer un séjour dans un établissement d'enseignement supérieur étranger pour des activités de recherche et/ou d'enseignement. <p>Cette mobilité s'effectue en dehors de tous programme d'échange (qui nécessitent un accord-cadre de coopération).</p> <p>Enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants internationaux : venir à l'EPHE-PSL :</p> <p>Pré-requis pour les futurs enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants visiteurs étrangers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ être employé ou inscrit pendant toute la durée du séjour dans un établissement d'enseignement supérieur étranger ; ▶ avoir obtenu l'accord préalable de leur établissement d'origine ; ▶ être détenteur d'une lettre d'invitation officielle du directeur d'unité de l'EPHE-PSL (laboratoire ou unité de recherche) d'accueil. <p>Lorsque ces conditions sont remplies, le projet de séjour d'études doit être soumis à la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL afin qu'elle établisse une convention individuelle d'accueil -séjour de recherche.</p> <p>Ce document contractuel, signé entre un doctorant (uniquement s'il bénéficiaire d'un financement de type contrat doctoral), un chercheur ou un enseignant-chercheur, son établissement d'origine et l'EPHE-PSL, permet de donner un support juridique et un statut pour la durée du séjour de recherche et/ou d'enseignement envisagé.</p> <p>Il existe deux versions de cette convention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La convention individuelle d'accueil - séjour de recherche « simple », destinée aux ressortissants d'un des États membres de l'espace Schengen qui applique le principe de libre circulation des personnes. ▶ La convention individuelle d'accueil - séjour de recherche « Préfecture de police », destinée aux ressortissants d'un État non-membre de l'espace Schengen, et qui permet d'accompagner les demandes d'obtention des documents nécessaires à l'entrée et à un séjour sur le territoire français (visa et de titre de séjour). <p>Ce document est délivré aux doctorant, chercheur ou enseignant-chercheur accueillis par l'EPHE-PSL pour y effectuer des activités de recherche et/ou d'enseignement d'une <u>durée supérieure à 2 mois</u>, et dont la <u>rémunération est supérieure à 1 415 € nets/mois</u>.</p> <p>Ce document n'est établi qu'après acceptation par un enseignant-chercheur de l'EPHE-PSL.</p>
---------------------------	--



	<p>Les conditions d'entrée et de séjour en France sont des prérogatives exclusives de l'État.</p> <p>Enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants de l'EPHE-PSL : partir en mobilité internationale</p> <p>Il appartient enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants de l'EPHE-PSL de contacter l'établissement d'enseignement supérieur étranger où ils souhaitent être accueillis et d'accomplir les démarches administratives nécessaires à l'organisation de leur mobilité, y compris l'obtention du titre de séjour.</p>
Document(s) téléchargeable(s)	FAQ - Convention individuelle d'accueil – séjour de recherche « préfecture de police »
Contact(s)	@Direction des relations internationales

350 – Échange enseignant-chercheur – mobilité encadrée par une convention de coopération internationale

Description	<p>Le statut d'enseignant-chercheur en échange s'adresse aux personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ employés dans un établissement d'enseignement supérieur étranger avec lequel l'EPHE-PSL est signataire d'une convention cadre de coopération internationale*, souhaitant effectuer un séjour professionnel à l'École ; ▶ employés par l'EPHE-PSL souhaitant effectuer un séjour professionnel dans un établissement d'enseignement supérieur étranger avec lequel l'École est signataire d'une convention cadre de coopération internationale*. <p>Enseignants-chercheurs et chercheurs internationaux : venir à l'EPHE-PSL</p> <p>Pré-requis : être détenteur d'une lettre d'invitation officielle d'un directeur d'unité de l'EPHE-PSL (laboratoire ou unité de recherche).</p> <p>Les établissements partenaires de l'EPHE-PSL doivent transmettre les nominations des enseignants-chercheurs à la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL. Il leur appartient d'accomplir les démarches administratives nécessaires à l'organisation de leur mobilité, y compris l'obtention du titre de séjour.</p> <p>Enseignants-chercheurs et chercheurs de l'EPHE-PSL : partir en mobilité internationale</p> <p>L'enseignant-chercheur doit choisir sa destination en consultant la liste des conventions cadre de coopération internationales dont l'EPHE-PSL est signataire*. Il contacte la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL pour qu'elle procède à sa nomination auprès de l'établissement partenaire.</p> <p>Il appartient aux enseignants-chercheurs de l'EPHE-PSL de contacter l'établissement d'enseignement supérieur étranger où ils souhaitent être accueillis et d'accomplir les démarches administratives nécessaires à l'organisation de leur mobilité, y compris l'obtention du titre de séjour.</p> <p>* Seules les conventions comportant un volet « échanges enseignants-chercheurs » permettent des mobilités.</p>
Lien(s) utile(s)	Les accords internationaux signés par l'EPHE-PSL
Contact(s)	@Direction des relations internationales

360 – Programme des DEi - directeurs d'études invités

<p>Description</p>	<p>Sections Sciences des religions et Sciences historiques et philologiques</p> <p>Chaque année, l'EPHE-PSL recrute 24 enseignants invités pour une durée d'un mois chacun : 12 nommés par la section Sciences des religions et 12 nommés par la section Sciences historiques et philologiques.</p> <p>Le montage des dossiers de candidature ainsi que les démarches pour l'obtention d'un visa scientifique et l'accueil sont assurés par l'EPHE-PSL.</p> <p>Les conditions de nomination et de rémunération de ces personnels sont encadrées par des textes réglementaires, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le décret n°91-267 du 6 mars 1991 relatif aux enseignants associés ou invités dans certains établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur. ▶ Le décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 relatif à la rémunération des personnels enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur. ▶ L'arrêté du 10 mai 2007 pris pour l'application du décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 visé ci-dessus.
<p>Contact(s)</p>	<p>@Secrétariat de la section SHP @Secrétariat de la section SR</p>

370 – Université franco-italienne - Programme Vinci

371 – Chapitre 4 - Soutien au parcours professionnel postdoctoral

<p>Description</p>	<p>L'Université franco-italienne cofinance un maximum de 4 projets annuels de soutien à l'insertion postdoctorale, à attribuer exclusivement à des chercheurs en possession d'un diplôme de doctorat en cotutelle franco-italienne, ayant soutenus leur thèse au cours des deux dernières années précédant la date de publication de l'appel à projets.</p> <p>Ce financement de 25 000 € par bénéficiaire permet au docteur de réaliser une période de recherche d'au moins 4 mois auprès d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche du pays partenaire.</p> <p>Sont privilégiés les projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ portant sur des enjeux sociétaux contemporains (questions en lien avec la diversité, l'interculturalité, la durabilité...); ▶ incluant une coopération avec des pays du littoral méditerranéen ; ▶ montés en partenariat avec le monde économique et favorisant l'employabilité et l'insertion professionnelle des doctorants ; ▶ comportant des perspectives de financements européens. <p>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuel (hiver).</p> <p>Les candidatures sont présélectionnées et déposées sur la plateforme de l'UFI par la Direction de la recherche de l'EPHE-PSL.</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>UFI – Chapitre 4 Soutien au parcours professionnel postdoctoral</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction de la recherche</p>



372 – Programme d'accueil des professeurs invités

Description	<p><i>L'Université Franco Italienne soutient financièrement les universités françaises intéressées par l'accueil de professeurs, chercheurs ou professionnels de haute renommée provenant d'institutions universitaires ou de recherche ou d'entreprises italiennes.</i></p> <p><i>La demande de financement est présentée par l'établissement français. Le soutien porte sur des activités d'enseignement au niveau Master. Au-delà du service d'enseignement, les professeurs invités peuvent organiser des activités en laboratoire, de tutorat et des séminaires.</i></p> <p><i>L'UFI diffuse un appel à candidature annuel (printemps).</i></p>
Lien(s) utile(s)	<p>Université franco-italienne Appel à candidatures – Professeurs invités</p>
Contact(s)	<p>@Direction de la recherche</p>

380 – Université franco-allemande

381 – Manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs et chercheurs

Description	<p><i>Dans le cadre de sa mission de mise en réseau des chercheurs et de développement du dialogue scientifique franco-allemand, l'Université franco-allemande soutient l'organisation de manifestations binationales à l'attention des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) : ateliers de recherche, écoles d'été...</i></p> <p><i>L'UFA publie sur son site trois appels à candidatures annuels (printemps, été et automne).</i></p> <p><i>Les appels à projets s'adressent aux établissements d'enseignement supérieur français et allemand et aux organismes de recherche. L'implication d'un pays tiers est encouragée.</i></p> <p><i>Les manifestations sont ouvertes à toutes les disciplines et peuvent durer entre 2 jours et 4 semaines.</i></p> <p><i>Le montant de la subvention est corrélé à la durée de la manifestation et au nombre de participants (entre 2 000 € et 15 000 €).</i></p> <p><i>Les fonds sont gérés par l'établissement organisateur de la manifestation. Ils servent notamment à couvrir tout ou partie des frais de déplacement et de séjour ainsi que des dépenses de communication.</i></p>
Lien(s) utile(s)	<p>UFA – Manifestions scientifiques pour jeunes chercheurs</p>
Contact(s)	<p>@École doctorale</p>

390 – Maison française d'Oxford

391 – Axe EPHE-PSL/DRI - Aide à la mobilité des doctorants et post-doctorants (séjours de 3 mois)

<p>Description</p>	<p><i>La Maison française d'Oxford, centre de recherche scientifique français intégré au Réseau des instituts français de recherche à l'étranger du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, met à la disposition de l'EPHE-PSL des studios pour des séjours d'un à trois trimestres.</i></p> <p><i>Le programme couvre tous les domaines d'études : sciences de la vie et de la terre et sciences humaines et sociales.</i></p> <p><i>Les doctorants et post-doctorants retenus bénéficient du statut d'Academic Visitor au sein de l'Université d'Oxford qui leur garantit l'inscription gratuite dans la faculté concernée.</i></p> <p><i>Les bénéficiaires du programme disposent en outre des avantages suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Logement en chambre individuelle.</i> ▶ <i>Connexions informatiques et téléphoniques gratuites (appels locaux).</i> ▶ <i>Accès à l'ensemble des bibliothèques de l'université d'Oxford.</i> ▶ <i>Accès aux conférences du Collège de rattachement.</i> ▶ <i>Participation aux événements organisés par la MFO.</i> <p><i>Les candidats doivent obligatoirement disposer d'une assurance santé et d'une couverture civile durant toute la durée du séjour.</i></p> <p><i>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuelle (printemps), diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</i></p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Maison française d'Oxford</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>

400 – Partenariats Hubert-Curien

<p>Description</p>	<p><i>Les partenariats Hubert Curien s'inscrivent dans le cadre de la politique de soutien aux échanges scientifiques et technologiques internationaux du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.</i></p> <p><i>L'objectif des PHC est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux communautés scientifiques, en favorisant les nouvelles coopérations. Les PHC s'adressent aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises.</i></p> <p><i>Les soutiens alloués sont destinés à financer le « surcoût international » des projets, c'est-à-dire la mobilité des chercheurs engagés dans les Partenariats Hubert Curien.</i></p> <p><i>La Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL accompagne les porteurs de projet de l'EPHE-PSL dans la constitution de leur dossier.</i></p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Campus France - Partenariats Hubert Curien</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>



410 – Réseaux internationaux de recherche

<p>Description</p>	<p>Les réseaux internationaux de recherche dont l'EPHE-PSL fait partie (p. ex. GIS Institut du Genre) lancent régulièrement des appels à candidatures internationaux prévoyant l'accueil en France d'enseignants-chercheurs d'universités étrangères, pour des séjours pouvant aller jusqu'à une année universitaire.</p> <p>Les candidat.es doivent suffisamment maîtriser le français pour participer aux activités scientifiques de l'entité d'accueil et de ses partenaires.</p> <p>Les appels à candidatures sont diffusés tout au long de l'année par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Groupements d'intérêt scientifique</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>

420 – Appel à projets internationaux de coopération de la Direction des relations internationales

<p>Description</p>	<p>L'appel à projets internationaux de coopération de la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL est destiné aux enseignants-chercheurs de l'Ecole et répond à un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ participer au rayonnement de l'EPHE-PSL dans le monde ; ▶ favoriser l'émergence de collaborations scientifiques ou pédagogiques internationales entre chercheurs, équipes et institutions. <p>Toute action bilatérale ou multilatérale susceptible de développer les relations de coopération scientifique et pédagogique entre l'EPHE-PSL et des partenaires internationaux est éligible.</p> <p>Les activités couvertes par le financement se déroulent sur une période maximale d'un an, à partir de la date de notification du résultat de l'appel à projets.</p> <p>L'appel à projets annuel est diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL (automne).</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Direction des relations internationales</p>

**430 – Programme Erasmus+ 2021-2027**

431 – Action clé 1 - Mobilités des individus à des fins d'apprentissage, volet « Enseignants-chercheurs » (enseignement et formation professionnelle)

Description	<p><i>L'action clé 1 du programme Erasmus+ 2021-2027 offre aux enseignants-chercheurs la possibilité d'effectuer une mobilité en Europe et dans le reste du monde afin de participer à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Des activités d'enseignement : donner des cours au sein d'un établissement partenaire.</i> ▶ <i>Des activités de formation : périodes de formation, de stage et d'observation, effectuées au sein d'une entreprise ou d'un établissement d'enseignement supérieur partenaire (y compris cours structurés, formation linguistique) permettant l'échange et le transfert de bonnes pratiques.</i> ▶ <i>Des activités combinées d'enseignement et de formation (« mobilité combinée »).</i> <p><i>Ces mobilités sont organisées par l'établissement d'origine des enseignants.</i></p> <p><i>Le programme Erasmus+ prévoit, en plus des séjours à l'étranger :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Des mobilités hybrides combinant mobilité physique et activités virtuelles.</i> ▶ <i>Des programmes intensifs hybrides, c'est à dire des formations organisées entre établissements partenaires, combinant mobilités physiques et activités virtuelles.</i> <p><i>Un séjour Erasmus+ s'effectue dans le cadre d'une collaboration entre des établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde et s'organise au moins 6 mois avant le départ.</i></p> <p><i>Le programme fait l'objet d'un appel à candidatures annuel (printemps) diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Agence Erasmus+ France / Education Formation et Info Erasmus+
Contact(s)	@Direction des relations internationales

432 – Action clé 2 - Coopération entre organisations et institutions

- Partenariats de coopération et échanges de pratiques

Description	<p><i>Le volet « Partenariats de coopération et échanges de pratiques » de l'action clé 2 du programme Erasmus+ 2021-2027 permet à des établissements de collaborer entre eux afin d'améliorer leurs pratiques, de développer des outils ou méthodes, et de développer des réseaux transnationaux en Europe et dans le monde.</i></p> <p><i>Un projet de partenariat doit permettre l'élaboration de productions novatrices et/ou s'engager dans des activités de diffusion et d'exploitation de nouvelles méthodes, pratiques ou approches existantes.</i></p> <p><i>A titre d'exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Mise en place de pratiques innovantes (méthodes d'apprentissage, création de nouveaux cursus et de schémas de formation, conseil et accompagnement) pour améliorer l'enseignement et les services des établissements d'enseignement supérieur.</i>
--------------------	---



	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collaboration entre établissements d'enseignements supérieur et collectivités locales pour promouvoir le développement local dans une perspective internationale. ▶ Collaboration avec des entreprises pour développer les compétences entrepreneuriales ou la pertinence de l'offre de formation. ▶ Développement de programmes d'étude communs, diplômes conjoints, programmes intensifs. ▶ Développement de mobilités virtuelles, de l'utilisation des TIC et de ressources éducatives ouvertes, d'un système d'apprentissage modulable. ▶ Développement des outils de transparence, de validation et de reconnaissance des compétences et des qualifications. <p>L'appel à projets est diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL en fonction du calendrier communautaire (date de clôture : printemps).</p>
Lien(s) utile(s)	Agence Erasmus+ France / Education Formation et Info Erasmus+
Contact(s)	@Direction des relations internationales

• Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Description	<p>Le volet « Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus » de l'action clé 2 du programme Erasmus+ 2021-2027 permet la création de programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements d'au moins 3 établissements d'enseignement supérieur dont au moins 2 sont issus de 2 pays du programme.</p> <p>Ils visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et l'employabilité des étudiants en soutenant des formations d'excellence au niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.</p> <p>Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde entier participant au programme d'études, avec une majorité d'étudiants non européens.</p> <p>Le parcours d'études doit s'effectuer dans plusieurs pays participant au programme, avec possibilité de mobilité dans un pays partenaire selon la composition du consortium. La réussite du programme de master conjoint doit déboucher sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.</p> <p>Le cursus de Master conjoint doit se baser sur des diplômes de Master habilités par les autorités nationales compétentes.</p> <p>Une nouvelle « action préparatoire pour le Masters conjoints Erasmus Mundus » a été créée afin de permettre aux candidats de préparer le dépôt d'une action, et notamment de prendre en charge tous les frais liés à la création et la mise en place de la formation et du diplôme conjoint. La mise en œuvre d'actions préparatoires Masters conjoints Erasmus Mundus ne constitue pas une étape obligatoire.</p> <p>L'appel à projets est diffusé par la Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL en fonction du calendrier communautaire (date de clôture : fin d'année civile).</p>
Lien(s) utile(s)	Agence Erasmus+ France / Education Formation et Info Erasmus+
Contact(s)	@Direction des relations internationales



440 – Appels à projets nationaux sur financement publics (hors ANR et PIA 4)

Description	<p>Les ministères et opérateurs de l'État français (MEAE, MESRI, AFD...) lancent chaque année des appels destinés à appuyer des projets d'excellence en matière de collaboration scientifique, dans toutes les disciplines : financement d'échanges de chercheurs sous forme de missions, stages de perfectionnement pour les doctorants, accompagnement de la projection à l'international de filières et établissements d'enseignement supérieur français...</p> <p>La Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures en réponse à des appels à projets nationaux à des fins de coopération internationale.</p>
Lien(s) utile(s)	<p>Annuaire Campus France et Plateforme Fund it (institutions françaises)</p>
Contact(s)	<p>@Direction des relations internationales</p>

450 – Création de dispositifs de coopération internationaux ad hoc

Description	<p>La Direction des relations internationales de l'EPHE-PSL assure la liaison entre l'École, l'Université PSL et des partenaires étrangers (existants ou potentiels) dans le but d'établir et de développer des consortia de coopération.</p> <p>Elle accompagne les porteurs de projets dans le choix des partenariats qui répondront le mieux aux objectifs de l'établissement. Elle apporte également conseil et expertise sur la mise en œuvre et le renouvellement des ententes internationales.</p>
Document(s) téléchargeable(s)	<p> FAQ mise en place collaborations internationales Formulaire proposition de collaboration internationale</p>
Lien(s) utile(s)	<p>Les accords internationaux signés par l'EPHE-PSL Université PSL « International »</p>
Contact(s)	<p>@Direction des relations internationales</p>

460 – Bourses de la ville de Paris

Description	<p>Research in Paris est un programme sélectif d'accueil des chercheurs étrangers, post-doctorants ou seniors, dans les laboratoires publics parisiens. Lancé par la Ville de Paris, il est destiné à soutenir l'attractivité internationale de la recherche parisienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Chercheurs post-doctorants : bourses de 2 500 € net mensuels pour une durée de 3 à 12 mois. Chercheurs seniors : bourses de 3 000 € net mensuels pour une durée de 2 à 6 mois. ▶ Frais de voyage entre le pays d'origine et la France pris en charge sur la base d'un forfait en fonction de l'origine géographique et de la présentation des justificatifs des frais engagés. ▶ Assurance médicale du chercheur prise en charge par le programme.
--------------------	---



	<p>► Les chercheurs peuvent bénéficier d'une aide administrative et d'une assistance à la recherche de logement. Si un logement peut être proposé au chercheur, le loyer reste toutefois à sa charge.</p> <p>Toutes les disciplines sont concernées. Les recherches pluridisciplinaires sont encouragées ainsi que celles concernant les domaines en émergence.</p> <p>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</p>
Lien(s) utile(s)	Bourses de la ville de Paris – appel à candidatures
Contact(s)	@Pôle MsPro

470 – Réseau des Écoles française à l'étranger

471 – Chercheurs résidents dans une Ecole française à l'étranger

Description	<p>Les Écoles françaises à l'étranger constituent un réseau de cinq établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui accomplissent, dans les pays et régions où ils sont implantés, des missions de formation, de recherche, de diffusion et de valorisation dans de nombreux domaines des sciences humaines et sociales.</p> <p>Ils accueillent des doctorants et post-doctorants français ou étrangers, des chercheurs en résidence, des membres d'un an renouvelable ou permanents, des boursiers, des stagiaires pour les fouilles archéologiques ou étudiants en séminaire de formation doctorale.</p> <p>Les Écoles françaises à l'étranger ont mis en place le statut de chercheur résident dans leurs établissements depuis 2012.</p> <p>Ce statut est accordé à des enseignants-chercheurs, des chercheurs statutaires ou des post-doctorants sous contrat. Ils sont accueillis pour un séjour de trois à six mois éventuellement renouvelable pour mener leur activité de recherche. Les candidats doivent présenter un projet s'inscrivant dans les objectifs et axes stratégiques de recherche de l'établissement d'accueil.</p> <p>Une aide pour favoriser leur séjour hors de leur résidence peut être proposée aux lauréats qui ne bénéficieraient pas de financements extérieurs propres.</p> <p>Les détails et procédures de dépôt des candidatures peuvent être consultés sur les sites respectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► École française d'Athènes ► École française de Rome ► Institut français d'archéologie orientale ► École française d'Extrême-Orient ► Casa de Velázquez - École des hautes études hispaniques et ibériques
Lien(s) utile(s)	RESEFE - Appels à candidatures pour un poste de chercheur résident
Contact(s)	@Direction de la recherche



480 – Appels à projets de la Commission européenne

481 – Programme Horizon Europe 2021-2027

- Pilier 1 – « Sciences d'excellence » - Le Conseil européen de la recherche (ERC)

<p>Description</p>	<p><i>L'ERC est un programme blanc, entièrement bottom-up, ouvert à toutes les disciplines. Le seul critère de sélection est l'excellence scientifique.</i></p> <p><i>Le porteur doit déposer son projet au sein d'une institution d'accueil qui le soutient sur les aspects administratifs. Il constitue autour de lui une équipe de son choix, sélectionnée pour répondre au mieux aux besoins scientifiques et techniques du projet.</i></p> <p><i>La distinction entre les bourses individuelles StG (Starting grants, 2 à 7 ans post PhD), CoG (Consolidator Grants, 8 à 12 ans post PhD) et AdG (Advanced Grants, chercheurs confirmés) réside dans le niveau d'avancement de carrière du candidat. Des projets collaboratifs SyG (Synergy Grants) impliquant de 2 à 4 porteurs sont aussi soutenus.</i></p> <p><i>Des financements additionnels PoC (Proof-of Concept) permettent aux lauréats d'explorer le potentiel d'innovation de résultats prometteurs issus de projets ERC en cours ou terminés récemment.</i></p> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Horizon Europe - European Research Council</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Pôle MsPro</p>

- Pilier 1 – « Sciences d'excellence » - Les actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA)

<p>Description</p>	<p><i>Les actions Marie Skłodowska-Curie sont ouvertes aux chercheurs et personnels de l'innovation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>De tous âges, niveaux de compétences, quelle que soit leur nationalité.</i> ▶ <i>Des universités, instituts de recherche, infrastructures de recherche, entreprises et autres acteurs socio-économiques.</i> ▶ <i>Au sein de tous les états membres de l'Union européenne et états associés, mais aussi les pays tiers dans les conditions définies dans le règlement Horizon Europe.</i> <p><i>Les projets peuvent concerner tous les domaines de la recherche et de l'innovation, de la recherche fondamentale jusqu'aux phases de commercialisation. Les financements prennent la forme de forfaits.</i></p> <p><i>Les domaines de recherche et d'innovation sont librement choisis par les candidats d'une manière entièrement bottom-up. À noter que la participation des entreprises est particulièrement encouragée, notamment des PME.</i></p> <p><i>À compter du programme Horizon Europe, une règle de mobilité unique devrait être mise en place : les chercheurs ne pourront pas avoir résidé ou exercé leur activité principale (travail, études, etc.) dans le pays de leur organisme d'accueil (principal) pendant plus de 12 mois au cours des 36 mois précédant immédiatement la date de référence applicable.</i></p>
---------------------------	--



	<i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i>
Lien(s) utile(s)	Horizon Europe - Marie Skłodowska-Curie Actions
Contact(s)	@Pôle MsPro

• Pilier 1 – « Sciences d'excellence » - Infrastructures de recherche

Description	<p><i>Les infrastructures de recherche sont des installations fournissant des ressources et des services qui sont utilisés par les communautés de recherche pour mener leurs travaux et favoriser l'innovation dans leurs domaines scientifiques.</i></p> <p><i>Ce sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Des grands équipements - ou ensembles d'instruments - scientifiques remarquables, des infrastructures ou réseaux d'observation d'une nature unique.</i> ▶ <i>Des ressources cognitives comme les collections, les archives et les bibliothèques scientifiques.</i> ▶ <i>Des infrastructures virtuelles, telles que les bases de données, les systèmes informatiques et les réseaux de communication.</i> <p><i>Le cas échéant, ces infrastructures peuvent être utilisées pour l'éducation ou l'appui à d'autres politiques publiques comme la santé, la sécurité, la préservation de l'environnement, la présence française à l'étranger.</i></p> <p><i>Elles peuvent être « monosite », « distribuées » ou « virtuelles ».</i></p> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Horizon Europe - Infrastructures de recherche européennes
Contact(s)	@Pôle MsPro

• Pilier 2 – « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne » - Financement par clusters

Description	<p><i>Le pilier « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne » a pour objectif de soutenir les travaux et les recherches liés aux problématiques sociétales telles que, entre autres, la santé, une société inclusive, créative et sûre, le numérique, l'industrie, ainsi que l'alimentation, la bioéconomie et les ressources naturelles. Chaque cluster propose des appels à projets thématiques.</i></p> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Horizon Europe – Financement par clusters
Contact(s)	@Pôle MsPro



• Pilier 3 – « Europe plus innovante »

<p>Description</p>	<p>Le troisième pilier d'Horizon Europe, « Europe plus innovante » vise à développer l'innovation en Europe, en particulier l'innovation à haut risque dans les technologies de rupture et la meilleure intégration des acteurs dans les écosystèmes d'innovation.</p> <p>Conseil européen de l'innovation (EIC) Existant sous forme pilote depuis 2018, Horizon Europe marque le lancement effectif du Conseil européen de l'innovation, dédié aux innovations prometteuses à haut risque via deux volets : l'éclaireur (anciennement FET) et l'accélérateur (anciennement instrument PME). Un aspect central de l'EIC sera une gestion agile et proactive de portefeuilles de projets par des gestionnaires de programme (programme managers).</p> <p>Écosystèmes européens d'innovation Le volet « Écosystèmes européens d'innovation » vise à renforcer le paysage européen de l'innovation, en connectant l'ensemble des acteurs - publics et privés, nationaux et locaux - des écosystèmes d'innovation en Europe afin d'élargir leurs opportunités de développer et déployer leurs produits.</p> <p>Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) Son objectif est de renforcer la capacité d'innovation de l'Europe à travers les communautés de la connaissance et de l'innovation (KIC). Les KIC sont des partenariats paneuropéens dynamiques et de longue durée qui ont pour mission de trouver des solutions à des défis ou problématiques mondiaux donnés.</p> <p>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</p>
<p>Lien(s) utile(s)</p>	<p>Horizon Europe – « Europe plus innovante »</p>
<p>Contact(s)</p>	<p>@Pôle MsPro</p>

490 – Grands appels à projets nationaux

491 – ANR - Agence nationale de la recherche

• Appel à projets « Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux »

<p>Description</p>	<p>Cet instrument a pour but d'améliorer le taux de réussite de la France aux appels européens (« Horizon Europe ») et internationaux et à renforcer son positionnement scientifique par la coordination de projets ambitieux au niveau européen (Horizon Europe, principalement) et/ou international.</p> <p>Sont attendues dans le cadre de cet appel, des propositions ayant pour objet de constituer un réseau scientifique, couvrant des sujets de toutes les disciplines.</p> <p>Ces demandes doivent répondre à des programmes européens ou internationaux de grande ampleur, ayant un impact majeur au niveau scientifique, technologique et/ou sociétal.</p> <p>Les projets sélectionnés reçoivent une aide maximale de 30 k€ pour une durée maximale de 24 mois (sans prolongation possible). L'aide reçue finance exclusivement les actions permettant de définir des intérêts scientifiques et économiques pour le montage d'un projet européen ou international.</p>
---------------------------	---



	<i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i>
Lien(s) utile(s)	<u>ANR - Appel à projets « Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux »</u>
Contact(s)	<u>@Pôle MsPro</u>

- Appel à projets « Appel à projet générique de l'ANR »

Description	<p><i>Principal appel de l'Agence nationale de la recherche, l'Appel à projets générique s'adresse à toutes les communautés scientifiques et à tous les acteurs publics ou privés impliqués dans la recherche française.</i></p> <p>Les instruments de financement <i>L'AAPG mobilise cinq instruments de financement ayant chacun leurs spécificités en termes de modalités de soumission et d'évaluation. Ils permettent de financer soit des projets de recherche individuelle portés par des jeunes chercheurs ou des jeunes chercheuses (JCJC), soit des projets de recherche ambitieux et innovants portés par une équipe ou un laboratoire dans le cadre de réintroduction de l'instrument « Projet de recherche mono-équipe » (PRME), soit des projets de recherche collaborative entre entités publiques dans un contexte national (PRC) ou international bilatéral (PRCI) et entre entités publiques et privées pouvant présenter une ouverture vers le monde de l'entreprise (PRCE).</i></p> <p>Les axes de recherche <i>L'AAPG 2022 est structuré en 56 axes de recherche, correspondant chacun à un comité d'évaluation scientifique (CES). Les chercheurs et chercheuses, au moment de soumettre un projet, choisissent l'axe scientifique, et en conséquence le comité d'évaluation scientifique, le plus en lien avec les objectifs scientifiques de leur projet. Ce choix ne peut être modifié au cours du processus de sélection.</i></p> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
Lien(s) utile(s)	<u>ANR - Appel à projets générique</u>
Contact(s)	<u>@Pôle MsPro</u>

492 – PIA 4 - Programme d'investissements d'avenir

Description	<p><i>Le Gouvernement a bâti un 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) simplifié, prenant mieux en compte les réalités territoriales et répondant aux enjeux de la transition écologique, de la compétitivité et de l'indépendance de notre économie.</i></p> <p><i>Doté de 20 Md€ sur cinq ans, ce programme contribue d'ores et déjà à hauteur de 11 Md€ au plan de relance, afin d'en accélérer la dynamique d'innovation. En poursuivant la transformation du système d'enseignement supérieur et de recherche, il complète les moyens de la Loi de programmation de la recherche (LPR), qui apporte 25 Md€ sur 10 ans à la recherche.</i></p>
--------------------	--



	<i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i>
Lien(s) utile(s)	Les dispositifs du PIA
Contact(s)	@Pôle MsPro

493 – Bpifrance - Banque publique d'investissement

Description	<p><i>Dans le cadre du Plan de relance, l'Etat a confié à Bpifrance plusieurs missions visant à favoriser l'innovation dans les filières industrielles stratégiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Le soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile, doté de 600 M€.</i> ▶ <i>Le soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique, doté de près de 300 M€.</i> ▶ <i>Le développement industriel dans les secteurs critiques, doté de 590 M€.</i> ▶ <i>L'accélération de projets territoriaux d'industrie, dotée de 390 M€.</i> <p><i>Bpifrance est également opérateur des financements proposés par l'Etat dans le cadre des stratégies d'accélération. Elles visent à soutenir les priorités d'investissement dans des secteurs à fort potentiel de croissance, répondant à des enjeux sociétaux majeurs (santé, agriculture et alimentation durables, numérique, culture, éducation, développement durable...).</i></p> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
Lien(s) utile(s)	Appels à projets et à concours de BpiFrance
Contact(s)	@Pôle MsPro

494 – ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Description	<p><i>L'activité de soutien à la Recherche Développement Innovation de l'ADEME s'inscrit dans les objectifs des politiques publiques en faveur de l'énergie et de l'environnement, et notamment ceux de la transition énergétique.</i></p> <p><i>L'ADEME est en charge de l'orientation, de la programmation et de l'animation de la recherche dans ses domaines de compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>énergie et climat ;</i> ▶ <i>consommation ;</i> ▶ <i>matières et déchets ;</i> ▶ <i>aménagement et milieux (sols, air).</i> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
Lien(s) utile(s)	ADEME : recherche et innovation
Contact(s)	@Pôle MsPro



500 – Appels à projets sur financements des collectivités territoriales

501 – Programme Emergence(s) de la Ville de Paris

Description	<p><i>La Ville de Paris, dans le cadre de sa politique visant à développer l'innovation et la recherche à Paris, propose un dispositif de soutien à la recherche intitulé « Émergence(s) ».</i></p> <p><i>Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projets annuel qui permet de favoriser la création et le développement de nouvelles équipes de recherche sur le territoire parisien. Ouvert à toutes les disciplines, il s'adresse à des chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de dix ans. Leur projet de recherche doit permettre soit le développement d'une jeune équipe existante (moins de deux ans d'existence), soit la création d'une nouvelle équipe. La création d'une équipe de recherche par un chercheur au terme d'un séjour professionnel à l'étranger est également encouragée.</i></p> <p><i>La qualité scientifique, l'originalité, l'interdisciplinarité et l'innovation sont les principaux critères de choix du jury d'experts scientifiques chargé d'examiner les dossiers.</i></p> <p><i>Le soutien financier pluriannuel apporté est fixé à hauteur de 250 000 € maximum sur quatre ans.</i></p> <p><i>Le pôle de montage et de suivi de projets (Direction de la recherche) de l'EPHE-PSL informe et accompagne les enseignants-chercheurs dans la préparation et le dépôt de leurs candidatures.</i></p>
Lien(s) utile(s)	<p><u>Appels à projets Emergence(s) pour soutenir la recherche</u></p>
Contact(s)	<p><u>@Pôle MsPro</u></p>